

Accueil de loisirs municipal de Malguénac

PROJET PEDAGOGIQUE été 2019

La mairie de Malguénac a pour mission d'organiser un accueil de Loisirs pour les enfants en âge d'être scolarisés jusqu'à 16 ans de chaque commune selon les règles de l'alternance, une semaine dans une collectivité, une semaine dans l'autre...

L'accueil de loisirs accueille les enfants et les jeunes jusqu'à 16 ans. Afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge, deux à trois groupes sont mis en place avec un fonctionnement spécifique, à des horaires différents.

Notre capacité d'accueil est de 50 enfants.

Des objectifs centrés sur l'enfant acteur de ses loisirs

● Objectifs

Nous souhaitons :

- Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière.

En effet, nous tentons de répondre aux besoins spécifiques de chacun en fonction de son histoire personnelle (histoire familiale, relations sociales, environnement...).

- Respecter les rythmes individuels des enfants.

L'étude des rythmes biologiques montre que chacun a des rythmes de vie spécifiques : temps de sommeil, de repos, d'activités... Prendre en compte le rythme de chacun, c'est adapter notre fonctionnement à chaque enfant, et non demander aux enfants de s'adapter à une structure ne répondant pas à ses besoins.

- Permettre à chaque enfant de se construire des repères.

Notre travail d'éducateur consiste à mettre en place des éléments pour permettre à chacun de se construire ses repères dans le temps, dans l'espace et dans les relations interpersonnelles. La construction de repères fiables est le préalable à une acquisition d'une plus grande autonomie.

- Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leurs loisirs.

Nous avons comme visée d'aider les jeunes à se construire une citoyenneté active. Nous pensons en effet que l'apprentissage de la citoyenneté passe par " le faire ensemble ", la possibilité de coopérer autour d'un projet où chacun peut trouver sa place.

- Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie.

Le désir de chaque personne (et notamment des enfants et des jeunes) est de grandir, devenir adulte dans le sens d'être autonome. L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme (il n'y a pas un âge où on devient autonome. A chaque étape de son enfance puis de son adolescence, on progresse vers davantage d'autonomie).

- Permettre aux enfants et aux jeunes d'approfondir leurs connaissances de leur environnement afin de se l'approprier. C'est devenir citoyen.

Le centre de loisirs, espace éducatif à part entière, doit prendre place dans son environnement. Notre objectif n'est pas d'enfermer l'enfant dans un lieu, couper de la vie, mais bien de lui permettre de prendre place dans son environnement, d'en devenir acteur. Devenir acteur dans sa commune, c'est se l'approprier, participer à sa transformation.

- Permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins.

Nous favorisons une démarche de projet, où les enfants et les jeunes sont parties prenantes. Nous diversifions au maximum le choix des activités afin de répondre le mieux possible aux besoins de chacun.

- Associer les parents, renforcer les liens avec les familles.

Nous considérons en effet que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active. En reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant, nous renforçons le lien social.

L'aménagement de l'espace pour permettre l'autonomie

● **L'aménagement de l'espace**

L'aménagement de la salle permet un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel de dessin.

Des panoplies sont mises en place pour permettre aux enfants d'accéder facilement au matériel et faciliter le rangement.

Différents coins sont mis en place pour faciliter les activités: coins calmes avec livres, coins jeux de sociétés, tables pour les activités...

L'affichage est organisé autour de trois espaces :

- Un espace d'information (règles de vie, programme, possibilités de sorties...).
- Un espace d'exposition (notamment pour les réalisations des enfants).
- Un espace d'expression.

Donner des repères clairs aux enfants

● **Les règles de vie**

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles ont été travaillées avec les enfants. Elles sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants.

Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer, notamment au cours des réunions enfants-animateurs.

● **La sécurité**

Définir avec l'ensemble des enfants, les limites de l'accueil de Loisirs et du Ticket Sports afin d'éviter tous problèmes et que ces limites soient les mêmes pour chaque enfant.

Utilisation d'un tableau pour les informations concernant les parents et les animateurs.

Les animateurs devront toujours s'assurer du nombre d'enfants composant leur groupe.

La pharmacie sera vérifiée chaque semaine et un cahier de soins sera tenu à jour. Un rangement des salles sera effectué par les enfants et les animateurs.

L'accueil, un moment essentiel

● **Les moments-clés de la journée**

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

L'accueil du matin

L'accueil a lieu le matin à partir de 7h30 pour les familles utilisant le service « garderie » ou entre 9h15 et 9h30 pour les autres. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a la possibilité entre diverses activités: lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire...

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se "re-trouver" dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société... sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information...

Le temps d'accueil permet également de faire le lien entre le milieu familial et la vie au centre de loisirs.

Un regroupement clôt l'accueil du matin. Les enfants et les animateurs se retrouvent autour de la table. Moment informel d'échanges, de dialogues, il permet au groupe de se constituer. C'est aussi le moment où sont décidées les activités de la journée.

Ce moment permet aussi d'accueillir les nouvelles personnes, que ce soit les enfants ou des animateurs.

Le temps d'accueil de l'après-midi

Il a lieu entre 13h30 et 14h.

La fin de journée

C'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe. C'est le moment de "l'au revoir", de la liaison entre l'accueil de loisirs et la vie familiale. On se quitte pour mieux se retrouver la prochaine fois.

Les animateurs restent disponibles auprès des enfants et des parents pour faire un petit bilan.

Le repas est un moment convivial, de calme et de détente

La réunion enfants-animateur

Elle a lieu en fin de matinée. Elle réunit les enfants et les animateurs. C'est un temps d'échange, de parole et d'écoute, de prise de décisions sur la vie du centre. C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et entre enfants/animateurs.

C'est un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies. L'animateur disposera d'un carnet et y mentionnera les décisions. Elles seront ensuite étudiées par l'équipe d'animation.

Le repas

Il réunit les enfants prenant leur déjeuner à la cantine municipale. Le déplacement se fera en groupe et encadré par les animateurs.

A Malguénac, la responsable de la restauration (Fabienne) préparera un repas à partir de produits frais et locaux livrés par l'entreprise « océane de restauration ».

A Guern, le responsable de la restauration (François) préparera un repas à partir de produits frais et locaux livrés par des producteurs régionaux.

Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente.

La nourriture est de qualité, équilibrée et bien présentée. Chacun est invité à goûter. Les enfants participent au service et au débarrassage de la table. Nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré...)

Le goûter

Temps de pause en fin d'après-midi, il réunit enfants et animateurs dans un climat convivial. Le goûter est préparé par un animateur avec ou sans enfant.

Des activités répondant aux besoins des enfants

● Les activités

Notre conception des activités

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

L'activité est une interaction entre la personne et le milieu (environnement, cadres de vie, outils et matériaux, autres enfants et adultes...).

Nous favorisons une démarche de projet, individuel ou collectif, et tentons d'inscrire les activités dans une "chaîne" afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

Les domaines d'activités

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

Au centre

Des activités culturelles, physiques et sportives seront proposées aux enfants afin de favoriser leur éveil.

Une place importante aux choix et à l'initiative de l'enfant sera faite.

L'enfant pendant les vacances pourra agir, imaginer, rêver, choisir, construire, inventer et pour cela aura les supports nécessaires pour développer sa créativité.

- Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux...)

- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques...

- La lecture, le conte...

- Animation de rue, vie de quartier, fêtes...

Un prototype et une fiche technique de chaque activité en ALSH et en Ticket Sport seront effectués par les animateurs.

Les sorties

Les sorties (ludiques, visites de musée, cinéma, théâtre, découverte du milieu urbain, découverte d'autres milieux...) seront proposées aux enfants afin de favoriser la découverte de nouveaux horizons, qu'ils soient culturelles ou sportives.

Afin d'approfondir notre travail auprès des enfants, et permettre à ceux-ci de partir en vacances et de découvrir de nouveaux milieux, nous organisons des nuitées et des mini-camps pendant certaines vacances scolaires.

Les minis camps seront proposés aux enfants à partir de 7 ans afin de favoriser leur autonomie et de découvrir des activités.

Les mini-camps seront organisés pendant les vacances d'été

Les tranches d'âge sont les suivantes :

7 à 10 ans, 10 à 14 ans

L'enfant devra s'adapter et s'impliquer dans la vie quotidienne en collectivité.

La période de printemps permettra de mettre en place des nuits au centre afin de sensibiliser les enfants (moins et plus de 6 ans) à dormir à l'extérieur et à se préparer aux minis camps.

L'enfant pourra ainsi construire sa personnalité et affiner ses choix en fonction des différentes découvertes.

Un travail qui s'appuie sur l'équipe d'animation

● **Le travail d'équipe**

Le directeur déterminera l'équipe d'animation avec des jeunes « bafa » des communes de Guern et Malguénac dans la mesure du possible.

Composition de l'équipe

- Un directeur titulaire du BAFD. Il a comme fonction :

L'animation de l'équipe.

La gestion financière, matérielle et administrative.

Les relations avec les différents partenaires.

Les relations avec les familles.

La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.

Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.

Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et rend compte de son travail à la présidente de l'association.

- D'animateurs et d'animatrices diplômés ou en formation. Ils ont pour fonctions :

L'animation des différents moments de la journée.

L'accueil des enfants.

La préparation des activités, leur mise en place, le rangement.

Ils sont garant de la sécurité physique et affective de chaque enfant. Ils sont garant du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.

Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipe.

Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

Un travail d'équipe

Organisation du travail de l'équipe

L'équipe se réunit une fois par semaine pendant les vacances afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique. Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De préparer les activités.
- De mettre en place des projets.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

Le directeur et l'ensemble des animateurs y participent. Elles sont animées par le directeur.

L'équipe a à sa disposition une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs, textes et documents pédagogiques...) Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail.

La formation des animateurs

Le directeur est garant de la formation des animateurs. Il suit plus particulièrement les animateurs en formation (BAFA, formation professionnelle) et assure leur validation. Un protocole de suivi est mis en place avec chacun. Les critères de validation sont précisés en début de stage.

Les intervenants extérieurs

Pour la mise en place d'activités spécifiques, le centre de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans ce projet pédagogique.

Un travail de préparation est fait avec les intervenants avant l'action afin de s'assurer de la concordance de méthode avec le projet pédagogique.

● **L'accueil de loisirs, partie intégrante de l'association**

L'accueil de loisirs, s'il correspond à une entité bien définie avec son habilitation jeunesse et sports, participe néanmoins au projet général de l'association.

Aujourd'hui, notre piste de travail tourne notamment autour des questions de la construction de la citoyenneté, de la responsabilisation des jeunes, de leur engagement dans des projets.

- Permettre à l'enfant de devenir citoyen en définissant ses **droits et ses devoirs** par une Charte de vie élaborée par le groupe d'enfants.
- Elaboration des règles de vie par concertation avec les enfants.
- Respect des règles de vie par les enfants et les animateurs.
- Favoriser la concertation entre les enfants, les enfants et les animateurs, les enfants et les parents par des temps d'échange et d'écoute journaliers, l'équipe pédagogique et les parents par la présence d'animateurs référents à la grille le soir.
- Prendre en compte les souhaits des enfants afin de leur permettre de s'exprimer, de développer leur esprit d'initiative et leur esprit critique ceci en instaurant le dialogue et en favorisant l'écoute.
- Mise en place d'un planning journalier concernant les responsabilités des enfants.
- Mise en place d'un système de « Grands frères et Grandes sœurs du Centre » qui permettra l'accompagnement des plus jeunes par les plus grands.
- Mise en place de jeux de noms afin de faciliter chez l'enfant l'apprentissage des noms des autres enfants et des animateurs.